

## Formation digitale – Protocole reprise d'activité de la filière ameublement

### Intervenants\* AFPIA EST-NORD

Nicolas MAILLY / Arnaud GEHIN :  
formateurs qualifiés avec expérience  
significative en formation continue.

\* Modifiables en fonction des contraintes  
organisationnelles.

### Dates et lieu

Mercredi 6 mai – Module 1 en 5 heures  
(9h30 à 12h00 – 14h00 à 16h30)

Lundi 11 mai – Module en 3 heures  
(9h00 à 12h00)

Plateforme de visio-conférence, au sein  
de l'entreprise ou en télétravail.

### Coûts moyens prévisionnels, subvention déduite

342 € HT (au lieu de 475 € HT sans  
subvention) par entreprise, pour 1 à 3  
stagiaires

### Formation non éligible sur vos fonds de formation

### Public et modalités

- Dirigeants et salariés d'entreprises de  
la filière ameublement et/ou  
agencement
- 1 à 3 stagiaires maxi par entreprise
- 3 entreprises maximum par session

### Méthodologie, matériels nécessaires

- Alternance classes virtuelles et travaux  
tutorés
- Connexion internet fiable
- Ordinateur, casque avec micro,  
webcam
- Être dans un endroit calme sans bruit

### Inscriptions jusqu'au 05/05 :

Merci de vous inscrire avant le 05/05,  
via le lien ci-dessous, accompagné de  
votre acompte de 150 € TTC.

[JE M'INSCRIS](#)

### ■ Objectifs de la formation interentreprises, 8h00 en 2 modules

- Définir, mettre en place et appliquer les mesures liées à la prévention et protection des risques liés à la pandémie Covid-19.
- Former et impliquer les salariés aux applications des consignes dans la reprise de leur activité.
- Permettre aux stagiaires, grâce à l'acquisition d'un niveau de connaissances théoriques et pratiques, de projeter une reprise regroupant le maintien, la continuité et l'adaptation de la production, dans leur entreprise

### ■ Contenu de la formation, basée sur une progression pédagogique

#### • Module 1 : 5 heures (2x 2h30)

- Présentation des documents et sources
- Pourquoi établir un Plan de Continuité d'Activité (PCA)
- Les mesures de prévention recommandées par le gouvernement et les principes généraux de la prévention
- Recommandations pour l'élaboration d'un PCA
- Elaboration d'une cellule de crise et les rôles
- Préparation pour prévenir les risques et protéger la santé des travailleurs
- Analyse des différentes situations de travail au regard des nouveaux risques liés au Covid-19
- Analyse des missions et moyens nécessaires à la poursuite d'activité de l'entreprise

#### • Module 2 (3 heures)

- Débriefing module 1 et brainstorming/échange des pratiques
- Activités nécessitant une présence sur site et activités en télétravail
- Adaptation des ressources humaines et matérielles
- Nettoyages (parties communes, pièces, outils, sols, surfaces)
- Procédures d'urgences
- EPI (Équipement de protection individuelle)

#### • Evaluation par test QCM en fin de formation

- Délivrance au stagiaire d'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la durée et l'acquisition des objectifs.

### ■ Rappel

L'adhésion au PLAB Grand Est est requise pour participer à ses actions et profiter de ses services.

Toute inscription est ferme, définitive et facturée, même en cas d'annulation de dernière minute. Le PLAB Grand Est se réserve le droit

Nous espérons que cette action collective répondra à vos attentes et comptons sur votre participation.

N'hésitez pas à nous contacter pour davantage d'informations : 03 29 94 01 03 & [contact@plab.org](mailto:contact@plab.org)